

# TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1		
<b>LA PRISE DE NOTES</b> .....	1	
<b>1.1 Quand prendre des notes personnelles</b> ..	2	
1.1.1 Lors d'une entrevue de victime, de témoin ou de suspect .....	2	
1.1.2 Lors d'une perquisition ou d'une saisie ..	2	
1.1.3 Sur une scène de crime .....	2	
1.1.4 Durant les instants précédant l'arrestation d'un suspect et à chacune des étapes du voir-dire .....	2	
1.1.5 Lors de toute autre intervention policrière pertinente .....	2	
<b>1.2 Le contenu des notes personnelles</b> .....	3	
<b>1.3 Les principes généraux</b> .....	4	
1.3.1 Contemporanéité .....	4	
1.3.2 Chronologie .....	4	
1.3.3 Objectivité .....	4	
1.3.4 Précision .....	5	
1.3.5 Détails .....	5	
1.3.6 Visuel .....	5	
1.3.7 Individualité .....	5	
1.3.8 Choix du calepin .....	5	
1.3.9 Identification .....	5	
1.3.10 Notes de départ .....	6	
1.3.11 Notes manuscrites .....	6	
1.3.12 Lisibilité .....	6	
1.3.13 Structure .....	6	
1.3.14 Saut de page et saut de ligne .....	6	
1.3.15 Recto .....	6	
1.3.16 Espaces blancs .....	6	
1.3.17 Nouvel événement .....	7	
1.3.18 Erreur .....	7	
1.3.19 Ajout de mots .....	7	
1.3.20 Erreur majeure .....	7	
1.3.21 Paroles rapportées .....	7	
1.3.22 Encre bleue .....	7	
1.3.23 Abréviations .....	7	
<b>1.4 La divulgation des notes personnelles</b> ...	7	
<b>1.5 La conservation des calepins de notes</b> ..	8	
<b>Conclusion</b> .....	9	
CHAPITRE 2		
<b>AMORCER UNE ENQUÊTE POLICIÈRE</b> .....	11	
<b>2.1 L'amorce d'une enquête policière</b> .....	11	
2.1.1 Rôle du centre de gestion des appels ..	11	
2.1.1.1 Se rendre sur les lieux d'un appel ..	12	
2.1.2 Flagrant délit .....	13	
2.1.3 Information donnée par un citoyen ....	14	
2.1.4 Informateurs .....	14	
2.1.4.1 Types d'informateurs .....	15	
2.1.4.2 Recrutement des informateurs ...	16	
2.1.4.3 Motivation des informateurs .....	16	
2.1.4.4 Évaluation des informateurs .....	17	
2.1.4.5 Collecte des informations .....	17	
2.1.4.6 Corroboration des informations ..	18	
2.1.4.7 Privilège de l'informateur .....	18	
<b>Conclusion</b> .....	18	
<b>MISE EN SITUATION 1</b> .....	19	
CHAPITRE 3		
<b>LES RESSOURCES ET LES OUTILS UTILES À L'ENQUÊTE CRIMINELLE</b> .....	21	
<b>3.1 Les ressources à l'interne</b> .....	21	
3.1.1 Divisions d'enquêtes spécialisées ....	21	
3.1.1.1 Division des enquêtes sur les crimes contre la personne (homicides) ..	21	
3.1.1.2 Division des enquêtes sur les crimes majeurs/graves .....	21	
3.1.1.3 Division des enquêtes sur les dossiers non résolus .....	22	
3.1.1.4 Division des enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet .....	22	

3.1.1.5 Division des enquêtes sur les crimes économiques/financiers . . . . .	22	3.3.1.5 Système automatisé de renseignements criminels (SARC) . . . . .	33
3.1.1.6 Division des enquêtes sur le crime organisé (gangs, trafiquants de stupéfiants) . . . . .	22	3.3.1.6 Système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes (SALVAC) . . . . .	33
3.1.1.7 Lutte à la menace extrémiste . . . . .	22	3.3.1.7 Registre national des délinquants sexuels (RNDS) . . . . .	34
3.1.1.8 Agent de renseignements . . . . .	23	3.3.1.8 Plumitif . . . . .	34
<b>3.2 Les différents services de soutien aux enquêtes . . . . .</b>	<b>23</b>	<b>3.4 Les ressources à l'externe . . . . .</b>	<b>34</b>
3.2.1 Technicien en scène de crime (TSC) . . . . .	23	3.4.1 Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) . . . . .	34
3.2.2 Technicien en scène d'incendie (TSI) . . . . .	23	3.4.2 Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) . . . . .	35
3.2.3 Reconstitutionniste . . . . .	23	3.4.3 Santé Canada . . . . .	37
3.2.4 Module d'identification des véhicules . . . . .	24	3.4.4 Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) . . . . .	37
3.2.5 Surveillance physique . . . . .	24	3.4.5 Immigration Canada . . . . .	38
3.2.6 Infiltration physique . . . . .	24	3.4.6 Revenu Québec/Agence du revenu du Canada . . . . .	38
3.2.7 Équipe canine . . . . .	24	3.4.7 Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) . . . . .	38
3.2.8 Technicien en explosifs . . . . .	25	3.4.8 Hydro-Québec (HQ) . . . . .	38
3.2.9 Équipe de plongée sous-marine . . . . .	25	3.4.9 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) . . . . .	38
3.2.10 Groupe tactique d'intervention (GTI) . . . . .	25	3.4.10 Renseignement sur le crédit d'une personne ou d'une entreprise . . . . .	38
3.2.11 Module des sciences du comportement . . . . .	25	3.4.11 Géolocalisation d'urgence d'un téléphone cellulaire . . . . .	38
3.2.11.1 Polygraphie . . . . .	25	3.4.12 Médias sociaux . . . . .	39
3.2.11.2 Entrevue cognitive . . . . .	26	3.4.13 Alerte AMBER . . . . .	39
3.2.11.3 Profilage criminel . . . . .	26	3.4.13.1 Critères de déclenchement (alerte AMBER) . . . . .	39
3.2.12 Psychologue judiciaire . . . . .	27	<b>3.5 Les ressources de soutien aux victimes et à leurs proches . . . . .</b>	<b>40</b>
3.2.13 Portraitiste . . . . .	27	3.5.1 Centre d'aide aux victimes d'acte criminel (CAVAC) . . . . .	40
3.2.14 Service du soutien technique . . . . .	27	3.5.2 Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS) . . . . .	42
3.2.15 Service du soutien technologique . . . . .	28	3.5.3 Indemnisation des victimes d'acte criminel (IVAC) . . . . .	42
3.2.16 Cybercriminalité et vigie . . . . .	28	3.5.4 Centre local de services communautaires (CLSC) . . . . .	42
3.2.17 Unité permanente anticorruption (UPAC) . . . . .	28	<b>MISE EN SITUATION 2 . . . . .</b>	<b>43</b>
3.2.18 Ensala . . . . .	29	<b>CHAPITRE 4</b>	
3.2.19 Négociateur . . . . .	29	<b>LA PLANIFICATION DE L'ENQUÊTE . . . . .</b>	<b>45</b>
3.2.20 Service de relations avec les médias . . . . .	29	<b>4.1 La prise en charge d'une enquête . . . . .</b>	<b>45</b>
3.2.21 Centrale d'information criminelle . . . . .	29	<b>4.2 La planification de l'enquête . . . . .</b>	<b>45</b>
3.2.22 Circulaire d'information . . . . .	29		
<b>3.3 Les bases de données policières . . . . .</b>	<b>30</b>		
3.3.1 Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) . . . . .	30		
3.3.1.1 Module d'information policière . . . . .	30		
3.3.1.2 Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) . . . . .	31		
3.3.1.3 Centre d'information de la police canadienne (CIPC) . . . . .	31		
3.3.1.4 Système de gestion des appels . . . . .	32		

<b>4.3 La structure du plan d'enquête</b> . . . . .	46	<b>5.4 La prise de notes sur une scène de crime</b> . . . . .	73
4.3.1 Connaissances . . . . .	46	5.4.1 Préparation . . . . .	73
4.3.2 Témoin, plaignant, victime (TPV) . . . . .	47	5.4.2 Arrivée sur la scène . . . . .	74
4.3.3 Policiers impliqués . . . . .	48	5.4.3 Examen préliminaire . . . . .	74
4.3.4 Scène de crime . . . . .	48	5.4.4 Planification de l'intervention . . . . .	74
4.3.5 Suspects potentiels . . . . .	48	5.4.5 Examen approfondi . . . . .	75
		5.4.6 Libération de la scène . . . . .	75
<b>ANNEXE A</b>		<b>ANNEXE B</b>	
<b>LE PLAN D'ENQUÊTE</b> . . . . .	51	<b>LE MANDAT (AFFIDAVIT)</b> . . . . .	77
<b>Conclusion</b> . . . . .	53	<b>MISE EN SITUATION 4</b> . . . . .	81
<b>MISE EN SITUATION 3</b> . . . . .	55		
<b>CHAPITRE 5</b>		<b>CHAPITRE 6</b>	
<b>LA SCÈNE DE CRIME</b> . . . . .	57	<b>L'ENTREVUE DE TPV</b>	
<b>5.1 L'arrivée sur la scène</b> . . . . .	57	<b>(TÉMOIN, PLAIGNANT, VICTIME)</b> . . . . .	83
5.1.1 Arrivée sécuritaire sur les lieux . . . . .	57	<b>6.1 L'entrevue de témoin, plaignant,</b>	
5.1.2 Confection d'un corridor		<b>victime (TPV)</b> . . . . .	83
de contamination . . . . .	57	6.1.1 Témoins . . . . .	84
5.1.3 Établissement d'un périmètre		6.1.1.1 Témoin coopératif . . . . .	85
de sécurité . . . . .	58	6.1.1.2 Témoin récalcitrant . . . . .	85
5.1.4 Protection des pièces à conviction . . . . .	58	6.1.2 Plaignant . . . . .	85
5.1.5 Intervention des partenaires		6.1.3 Victime . . . . .	86
sur la scène de crime . . . . .	58	<b>6.2 Les types d'entrevues avec le TPV</b> . . . . .	87
<b>5.2 L'examen de la scène de crime</b> . . . . .	58	6.2.1 Entrevue traditionnelle . . . . .	87
5.2.1 Préparation . . . . .	59	6.2.1.1 Lieu de l'entrevue . . . . .	87
5.2.1.1 Autorisation judiciaire . . . . .	59	6.2.1.2 Informer et rassurer le témoin . . . . .	87
5.2.1.2 Analyse des informations . . . . .	59	6.2.1.3 Poser les bonnes questions . . . . .	88
5.2.1.3 Documents et équipements . . . . .	60	6.2.1.4 Types de questions . . . . .	88
5.2.1.4 Technicien en scène de crime . . . . .	60	6.2.1.5 Version libre . . . . .	89
5.2.2 Arrivée sur la scène . . . . .	60	6.2.1.6 Clarification . . . . .	91
5.2.3 Examen de la scène . . . . .	61	6.2.1.7 Déclaration écrite . . . . .	92
5.2.3.1 Examen préliminaire . . . . .	62	6.2.1.8 Déclaration pure . . . . .	93
5.2.3.2 Planification de l'intervention . . . . .	63	6.2.1.9 Savoir conclure . . . . .	93
5.2.3.3 Examen approfondi . . . . .	63	6.2.2 Entrevue cognitive . . . . .	95
5.2.3.4 Libération de la scène . . . . .	67	6.2.3 L'entrevue de type KGB . . . . .	96
5.2.3.5 Enquête de voisinage . . . . .	67	6.2.4 Entrevue non suggestive	
<b>5.3 L'expertise auprès d'une victime</b>		de type NICHD . . . . .	97
<b>sur une scène de crime</b> . . . . .	68	<b>6.3 La prise de notes lors d'une entrevue</b>	
5.3.1 Victime blessée . . . . .	68	<b>de TPV</b> . . . . .	97
5.3.1.1 Trousse médicolégale . . . . .	68	<b>Conclusion</b> . . . . .	98
5.3.1.2 Prise d'empreintes et			
d'échantillons d'ADN pour élimination . . . . .	70	<b>CHAPITRE 7</b>	
5.3.2 Victime décédée . . . . .	70	<b>LE PLAN D'ENTREVUE DE TPV</b>	
5.3.2.1 Constatation du décès . . . . .	70	<b>(TÉMOIN, PLAIGNANT, VICTIME)</b> . . . . .	99
5.3.2.2 Loi sur la recherche des causes		<b>7.1 Le plan de l'entrevue</b> . . . . .	99
et des circonstances des décès (LRCCD) . . . . .	71	7.1.1 Analyse des faits (synthèse) . . . . .	99

<b>7.2 La conduite de l'entrevue</b> . . . . .	100	<b>8.7 Le télémandat</b> . . . . .	136
7.2.1 Introduction . . . . .	100	8.7.1 Condition essentielle pour l'obtention d'un télémandat . . . . .	137
7.2.2 Sujets . . . . .	101	<b>8.8 La perquisition ou la saisie sans mandat</b> . .	137
7.2.3 Version libre . . . . .	101	8.8.1 Urgence . . . . .	137
7.2.4 Clarification . . . . .	102	8.8.2 Chose bien en vue ( <i>plain view</i> ) . . . . .	138
7.2.5 Déclaration écrite . . . . .	102	8.8.3 Consentement à une fouille . . . . .	138
7.2.6 Conclusion de l'entrevue . . . . .	103	8.8.4 Abandon d'une chose . . . . .	138
 		<b>8.9 Le rapport au juge de paix</b> . . . . .	139
ANNEXE C		<b>8.10 Le visa des mandats</b> . . . . .	140
<b>LE PLAN D'ENTREVUE (AIDE-MÉMOIRE)</b> . . . . .	105	 	
<b>Conclusion</b> . . . . .	106	CHAPITRE 9	
<b>MISE EN SITUATION 5</b> . . . . .	107	<b>LA RÉDACTION D'AFFIDAVIT DE MANDAT ET LA PLANIFICATION DE PERQUISITION</b> . . . . .	141
<b>MISE EN SITUATION 6</b> . . . . .	113	 	
 		<b>9.1 Les fonctions</b> . . . . .	141
CHAPITRE 8		9.1.1 Dénonciateur ( <i>affiant</i> ) . . . . .	142
<b>LES AUTORISATIONS JUDICIAIRES</b> . . . . .	115	9.1.2 Procureur de la Couronne . . . . .	143
<b>8.1 La Charte canadienne des droits et libertés</b> . . . . .	115	9.1.3 Juge autorisateur . . . . .	143
8.1.1 Article 8 . . . . .	116	<b>9.2 La rédaction de l'affidavit</b> . . . . .	144
<b>8.2 La perquisition</b> . . . . .	118	<b>9.3 La planification d'une perquisition</b> . . . . .	147
<b>8.3 Le mandat de perquisition</b> . . . . .	118	9.3.1 Plan de perquisition . . . . .	148
8.3.1 Infraction criminelle alléguée . . . . .	120	<b>9.4 L'évaluation du risque</b> . . . . .	149
8.3.2 Endroit visé ou à perquisitionner . . . . .	120	<b>Conclusion</b> . . . . .	150
8.3.3 Description des choses recherchées . . . . .	121	 	
8.3.4 Motifs raisonnables . . . . .	122	ANNEXE D	
8.3.5 Description des motifs raisonnables justifiant la demande de mandat . . . . .	123	<b>UN EXEMPLE D'UN AFFIDAVIT DE MANDAT</b> . . . . .	151
8.3.5.1 Information provenant d'un informateur . . . . .	124	 	
8.3.5.2 Protection de l'identité de l'informateur . . . . .	126	ANNEXE E	
8.3.6 Exécution du mandat de perquisition . .	126	<b>LE TABLEAU DE L'ÉVALUATION DU RISQUE</b> . . . . .	153
<b>8.4 Le mandat général</b> . . . . .	128	<b>MISE EN SITUATION 7</b> . . . . .	155
8.4.1 Technique ou méthode d'enquête . . . .	129	<b>MISE EN SITUATION 8</b> . . . . .	156
8.4.2 Application du mandat général sur une personne . . . . .	130	 	
8.4.3 Autres autorisations judiciaires . . . . .	131	CHAPITRE 10	
<b>8.5 Le mandat d'entrée</b> . . . . .	132	<b>L'ARRESTATION D'UN SUSPECT</b> . .	157
8.5.1 Arrestation d'une personne dans une maison d'habitation sans mandat d'entrée ou autorisation de pénétrer en cas d'urgence . .	133	<b>10.1 La Charte canadienne des droits et libertés</b> . . . . .	157
<b>8.6 La Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCIDAS)</b> . . . . .	135	<b>10.2 L'arrestation d'un suspect</b> . . . . .	160
		10.2.1 Arrestation avec mandat . . . . .	160
		10.2.2 Arrestation sans mandat . . . . .	160
		10.2.2.1 Dans une maison d'habitation . . .	163

<b>10.3 Les procédures lors de l'arrestation d'un suspect</b> .....	164	<b>12.2 Le contenu du rapport d'enquête</b> .....	191
10.3.1 Lecture des droits constitutionnels ...	164	12.2.1 Page de présentation .....	191
10.3.2 Fouille accessoire à l'arrestation .....	165	12.2.2 Rédaction .....	191
10.3.3 Types de fouilles .....	166	12.2.2.1 Introduction .....	192
10.3.4 Remise en liberté ou détention .....	167	12.2.2.2 Résumé de l'enquête .....	192
<b>10.4 La détention aux fins d'enquête</b> .....	168	12.2.2.3 Description du ou des suspects ..	193
<b>10.5 La loi sur le système de justice pénal pour les adolescents</b> .....	170	12.2.2.4 Témoins civils .....	193
<b>10.6 Les notes personnelles lors de l'arrestation d'un suspect</b> .....	171	12.2.2.5 Témoins policiers .....	194
10.6.1 Arrestation .....	171	12.2.2.6 Preuve de voir-dire .....	194
10.6.2 Transport .....	171	12.2.2.7 Conclusion .....	195
10.6.3 Entrevue du suspect .....	172	<b>12.3 La présentation d'un dossier d'enquête au PPCP</b> .....	195
10.6.4 Déroulement de l'entrevue .....	172	<b>CHAPITRE 13</b>	
<b>MISE EN SITUATION 9</b> .....	173	<b>L'ASSIGNATION À LA COUR</b> .....	197
<b>CHAPITRE 11</b>		<b>13.1 Les étapes du processus judiciaire</b> ....	197
<b>L'ENTREVUE DE SUSPECT</b> .....	175	13.1.1 Dénonciation .....	197
<b>11.1 L'analyse des faits</b> .....	175	13.1.2 Comparution .....	197
<b>11.2 L'interrogatoire (l'entrevue de suspect)</b> ..	176	13.1.2.1 Arrêt Stinchcombe .....	198
11.2.1 Préparation de l'entrevue avec un suspect .....	176	13.1.3 Audience sur la libération sous caution (remise en liberté) .....	198
<b>11.3 Les étapes d'un interrogatoire policier</b> ..	177	13.1.4 Enquête préliminaire .....	199
11.3.1 Contact initial et rappel des droits ...	178	13.1.5 Procès .....	199
11.3.2 Développement d'un lien de confiance .....	178	13.1.5.1 Arrêt Jordan .....	200
11.3.3 Obtention de sa version des faits ....	179	<b>13.2 La préparation au témoignage</b> .....	200
11.3.4 Prise de position .....	180	13.2.1 Enquêteur responsable du dossier ...	200
11.3.5 Exploration de la motivation et des craintes .....	180	13.2.2 Témoin civil .....	201
11.3.6 Corroboration de l'aveu .....	181	13.2.3 Témoin policier .....	202
11.3.7 Conclusion de l'entrevue .....	182	<b>13.3 Le témoignage à la cour</b> .....	202
<b>11.4 L'aveu</b> .....	182	13.3.1 Jour de l'assignation .....	202
11.4.1 Suspect introverti .....	183	13.3.2 Témoignage .....	203
11.4.2 Suspect extraverti .....	183	13.3.2.1 Interrogatoire principal .....	203
<b>11.5 Le processus décisionnel</b> .....	184	13.3.2.2 Contre-interrogatoire .....	204
<b>MISE EN SITUATION 10</b> .....	187	13.3.2.3 Règles d'usage et recommandations lors du témoignage ...	204
<b>MISE EN SITUATION 11</b> .....	188	<b>Conclusion</b> .....	205
<b>CHAPITRE 12</b>		<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	207
<b>LE RAPPORT D'ENQUÊTE</b> .....	189	<b>ADRESSES UTILES</b> .....	208
<b>12.1 L'utilité du rapport d'enquête</b> .....	189	<b>BIOGRAPHIE</b> .....	209
12.1.1 Principes de base pour la rédaction ..	190		